

XP-TC/Philippeville, le 28 novembre 2017

VIROINVAL

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 12^{ème} réunion de la CLDR

27 novembre 2017 - Château Licot, Salle du Conseil Communal

Présents :

- **Commune de Viroinval :**

Mme Mélanie BOUILLET, Personne-relais DR (invitée)
M. Alain BOUVY, Conseiller Communal
M. Jean-Marc DELIZEE, Bourgmestre
Mme Fabienne FANUEL, Personne-relais DR (invitée)
M. Baudouin SCHELLEN, Echevin

- **Messieurs :**

<i>Gaétan BERNARD</i>	<i>J.-P. COPPENS</i>	<i>Philippe DUVAL</i>
<i>Arnaud FOSSET</i>	<i>Claude HENAUT</i>	<i>Michel MEUTER</i>

- **Madame :**

Ludivine RAMACK

- **DR(EA)²M :**

Mme Cécile ESCOUFLAIRE, Auteur de Programme

- **FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Excusé :

MM Charlye DANIS Joël JACQUET

Liste des principaux acronymes :

<i>AD</i>	<i>Agent de Développement</i>
<i>CCR</i>	<i>Centre Culturel Régional</i>
<i>CLDR</i>	<i>Commission Locale de Développement Rural</i>
<i>DR</i>	<i>Développement Rural</i>
<i>DR(EA)²M</i>	<i>Développement Recherche Environnement Energie Architecture Aménagement Mobilité</i>
<i>FCW</i>	<i>Fondation Chimay Wartoise</i>
<i>FP</i>	<i>Fiche-Projet</i>
<i>FRW</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>ODR</i>	<i>Opération de Développement Rural</i>
<i>OT</i>	<i>Office du Tourisme</i>
<i>PCDR</i>	<i>Programme Communal de Développement Rural</i>
<i>PCS</i>	<i>Plan de Cohésion Sociale</i>
<i>PNVH</i>	<i>Parc Naturel Viroin-Hermeton</i>
<i>SAR</i>	<i>Site à Réaménager</i>
<i>SSC</i>	<i>Schéma de Structure Communal</i>

1. Introduction

M. DELIZEE introduit la réunion en remerciant les personnes présentes à cette 12^{ème} rencontre de la CLDR. Avant de céder la parole aux AD de la FRW et à l'Auteur de PCDR, il présente Mme BOUILLET, nouvelle employée de l'Administration Communale ; elle reprend la charge de Mme FANUEL relative à l'ODR de Viroinval.

2. Approbation du PV de la réunion du 14 juin 2017

Le PV de la 11^{ème} rencontre de la CLDR a été envoyé par voie postale aux membres de la Commission en annexe du courrier d'invitation à cette 12^{ème} rencontre de la CLDR. Il est demandé aux personnes présentes si elles ont des remarques à formuler par rapport à ce document. Le PV ne faisant l'objet d'aucun commentaire, il est approuvé.

3. Présentation des FP du lot 1

Cécile ESCOUFLAIRE présente ensuite les 9 FP du lot 2 du futur PCDR de la Commune de Viroinval en se focalisant principalement sur les évolutions apportées suite aux remarques formulées lors de la réunion du 14 juin.

FP 2.1 : Gare de Treignes

Il s'agit de la FP qui a connu le plus d'adaptations, vu les compléments d'informations obtenus lors de la dernière réunion de la CLDR. L'idée principale à retenir est la démarche de création d'une société coopérative à finalité sociale. Il s'agira d'acquérir le bâtiment et ses abords et de définir un projet communautaire via la mise en œuvre d'actions de participation collective avec les citoyens et organismes locaux privés et publics.



M. DELIZEE informe l'assemblée des dernières évolutions. Plusieurs réunions de personnes intéressées ont déjà été organisées. Un bureau de consultance vient en appui du projet. 2 Groupes de Travail se sont déjà réunis :

- un premier travaillant sur les futurs statuts de la société coopérative ;
- un second étudiant les plans financiers (pour l'investissement, mais aussi pour le fonctionnement sur plusieurs années).

Mme Maïté DEWILDE est la coordinatrice de ce projet.

Une des interrogations pour la mise en œuvre du projet résidait dans l'incertitude de la poursuite de l'aide BRASERO¹ apportée par la Région aux projets d'économie sociale. Ce mécanisme prévoit un apport financier de la Région égal à l'apport des coopérateurs. Il semblerait que le dispositif perdure jusqu'à juin 2018 ; il y a donc lieu d'introduire le dossier dès le début de l'année 2018.

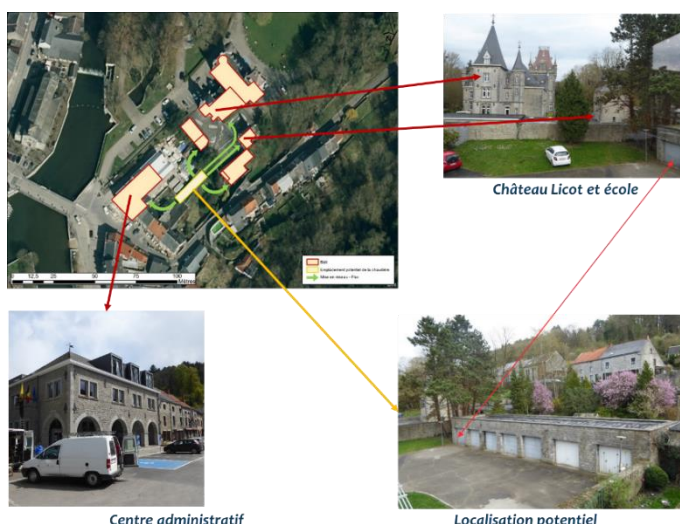
Par rapport à ce projet, la Commune n'aurait pas pour rôle d'acquérir le bâtiment, mais bien de devenir coopérateur. L'ULB le serait également en apportant une contribution immobilière ; la partie Est du bâtiment constituerait l'apport de l'Université.

Prochainement, une réunion constitutive de la Coopérative sera organisée. Ce sera l'occasion de se pencher sur les résultats des 2 Groupes de Travail évoqués précédemment.

Les plus-values du projet seraient d'ordres social, culturel et formatif, mais les montages financiers et juridiques ne sont pas des plus faciles.

FP 2.2 : Chaufferies bois

Ce projet n'a pas connu d'évolution importante car il n'y avait pas eu de remarque des membres de la CLDR en juin. Cécile ESCOUFLAIRE revient sur l'importance de la pré-étude de faisabilité à mener dans un premier temps afin de dimensionner au mieux les différents équipements techniques, mais aussi localiser de manière optimale la chaufferie. Actuellement, c'est au niveau des garages que cette localisation est proposée, soit au centre de l'aire à desservir (nouveau centre administratif, école et Château).



FP 2.3 : Atelier rural

Vu qu'il n'existe pour le moment pas de localisation précise, cet équipement sera à créer soit par construction, soit par l'achat et l'aménagement d'un bâtiment. Le but principal est, pour rappel, de mettre à disposition de tout entrepreneur intéressé une infrastructure pour la transformation des productions locales et donc de l'aider dans le lancement de son entreprise.

Revenant sur l'absence actuelle de localisation précise, Cécile ESCOUFLAIRE liste quelques critères à considérer pour le choix du bâtiment à aménager ou du terrain où construire : accessibilité, disponibilité d'espaces, situation au plan de secteur en zone urbanisable, enquête de voisinage et étude de faisabilité favorable...

FP 2.4 : Maison de Village - Dourbes

Il est indiqué qu'il s'agit de poursuivre l'aménagement de l'actuel Maison de Village, aménagée dans le cadre du 1^{er} PCDR de Viroinval. C'est donc l'étage et les combles qui seront à aménager.

¹ <http://www.wallonie.be/fr/actualites/brasero-un-soutien-leconomie-sociale-et-aux-cooperatives>

Plusieurs possibilités existent actuellement dans la FP concernant la future configuration des espaces. L'utilisation de cloisons amovibles permettrait de moduler ces espaces aux étages. Vu la possible utilisation simultanée des étages et du rez-de-chaussée, il pourrait être envisagé de dédoubler les WC.

Les différents travaux et tâches à réaliser sont ré-expliqués.

FP 2.5 : Panneaux didactiques

Cette FP propose une méthodologie précise afin de définir les endroits stratégiques à signaler et décrire. Elle repose sur la définition de divers inventaires à actualiser : réseaux et circuits cyclo-pédestres existants, « points de repère », éléments d'intérêt patrimonial, panneaux signalétiques et didactiques existants.

Des propositions d'éléments d'intérêt patrimonial sont listées par Cécile ESCOUFLAIRE : Reliques d'activités industrielles, SAR, sites d'intérêt archéologique, sites et monuments classés, Noyaux villageois, inventaire du patrimoine, éléments d'intérêt archéologique... M. DELIZEE souligne le nombre important de choses à signaler et détaille 2 thèmes de travaux actuels : les ardoisières (projet transfrontalier avec les mairies de Fumay et Haybes et l'ASBL Dire) et les commémorations des 2 guerres (en partenariat avec l'OT et le CCR).

M. MEUTER fait remarquer qu'une signalétique homogène sur le territoire du futur Parc Naturel (dont la dénomination sera sans doute différente de l'actuelle – PNVH) est à considérer. Via son propre PCDR, chaque Commune pourra s'en charger.

Pour conclure, Cécile ESCOUFLAIRE signale qu'il ne s'agit pas de faire, via cette FP, de Viroinval une forêt de panneaux.

FP 2.6 : Connexions Internet et NTIC

Cécile ESCOUFLAIRE décrit le projet en signalant que 22 localisations ont été définies dans la FP. 22 bâtiments communaux existants ou à créer pourraient se voir ainsi équiper d'ordinateurs, de tablettes et de connexions internet à haut débit mais aussi d'outils annexes (imprimantes, fax, scanners, projecteurs, tables, chaises, etc.). Elle insiste enfin sur la sécurisation indispensable des locaux et matériels.

L'idée est de garder cette FP à l'esprit lors de rénovations et aménagements de nouveaux bâtiments communaux. Il n'est pas garanti que le DR subsidie uniquement ce type d'équipements, mais ils pourront être considérés dans des aménagements plus globaux (exemple : Maison de Village). De plus, comme tout projet, la Commune dispose grâce à la présente FP d'une base solide pour répondre à tout appel à projet ponctuel éventuel (qu'il soit régional ou européen par exemple).

FP 2.7 : Photovoltaïque

Tout comme pour la FP précédente, Cécile ESCOUFLAIRE a listé les bâtiments communaux susceptibles d'être équipés de panneaux photovoltaïques. Des priorités seront à dégager parmi 34 bâtiments. Des critères de sélection peuvent être envisagés : régularité d'utilisation, potentiel de production... Elle insiste sur la nécessité d'isolation des bâtiments dans un premier temps (identification par thermographie).

Lors de rénovations et nouvelles constructions, la Commune aura à garder à l'esprit la possible pose de panneaux. Ils pourraient, au cas par cas, faire l'objet de subsides DR ; notamment pour les futures Maisons de Village et Maisons Rurales.

Afin de rencontrer le souhait des membres de la CLDR, la Commune équipera d'ores et déjà le nouveau centre administratif communal de tels panneaux ; le budget 2018 prévoira effectivement l'équipement en panneaux photovoltaïques de ces bâtiments.

FP 2.8 : Place de l'Eglise - Oignies

Les travaux concernent principalement le parvis de l'église. Le projet a été revu en fonction des souhaits exprimés en juin dernier (exemple : il n'y a plus de pavés prévus où se localisera la circulation motorisée).



Cependant, la situation étant tellement problématique, la Commune devra peut-être mener ces travaux avant de pouvoir les voir subsidier via le DR. A voir². En tout cas, le litige concernant les premiers travaux à cet endroit devrait être tranché en 2018.

FP 2.9 : Maison de Village – Vierves

Revenant sur l'absence de salle communale dans ce village, Cécile ESCOUFLAIRE signale que la Commune (avec l'aide de la CLDR) aura à définir une localisation pour ce futur projet ; il s'agira alors soit d'un achat (avec aménagements) ou d'une construction. Evidemment, la localisation est à envisager selon plusieurs critères : une analyse claire des besoins, des aménagements réalisables, une enquête de voisinage positive...

² Il est toujours possible pour la CLDR de revoir l'ordre de mise en œuvre des projets du PCDR via des fonds DR. En effet, chaque année, lors de l'établissement de son rapport annuel, la CLDR définit les 3 prochains projets qu'elle souhaite voir se concrétiser via Conventions DR. Si les justifications sont fortes et pertinentes, ce projet (comme tout autre) pourrait voir son ordre de priorité revu.

L'idéal est de proposer des aménagements pour une utilisation polyvalente de la future Maison de Village : sanitaires, cuisine, vestiaires, salle de réunion, grande salle pour des activités, salle de gym, local des jeunes, ...

4. Présentation des projets du lot 0

Après la présentation de ces 9 FP du lot 2 retravaillées, le lot 0 est passé en revue après un rappel de la définition de ce lot :

Le lot 0 est une liste d'exemples de projets/actions demandés lors de la consultation des habitants et en cours de réalisation ou terminés durant la période d'élaboration du PCDR.

Ces projets sont :

- la **rénovation de la gare d'Olloy avec définition d'une affectation** : la rénovation intérieure devrait se faire courant 2018. L'adjudication sera prochainement réalisée. Concernant l'affectation, il s'agira d'animations (avec équipements scéniques) relatives aux légendes de l'Entre-Sambre-et-Meuse.
- une **meilleure coordination des offres de covoiturage, de taxis sociaux...** : MobilESEM œuvre dans ce sens depuis 2014. Problème pour cette centrale de mobilité, le Minsitre Di Antonio a décidé de supprimer l'aide de 45.000 € annuelle pour la structure. M. MEUTER indique que MobilESEM souhaite poursuivre ses missions malgré cette décision et ne se tournera pas vers les Communes pour combler ce manque. Les 2 Provinces couvertes par les actions de MobilESEM pourraient être sollicitées.
- la **mise aux normes de la crèche d'Olloy** : le début des travaux est prévu en 2018 (adjudication toute proche). La crèche se situera entre l'église et l'école communale.
- la **réparation du pont de la Tannerie** : réalisé.
- la **réparation de la cheminée de l'école de Vierves** : réalisé.
- la **mise en fonction de la Maison des Archives à l'ancienne gendarmerie de Vierves** : réalisée.
- la **mise sur pied d'un SEL** : réalisée précédemment (ReSEL). M. BERNARD signale l'existence du Repair Café qui poursuit le même type d'objectifs.
- la **promotion de la lecture publique et le rapport au livre** : 2 coins lecture vont être créés grâce au Partenariat Province-Commune (pas de part communale dans ce cadre). 1 sera établi au CCR, le 2^{ème} à Treignes (en partenariat avec les musées et associations du village). Quelle que soit la localisation, le CCR est évidemment partenaire. Idéalement, il en faudrait 2 supplémentaires à Oignies et Olloy pour un découpage territorial optimal.
- la **création d'une dynamique de Parc Naturel le long de la N99** : en cours. Le nouveau PN devrait être effectif début 2019. Difficile de faire plus court. Ce n'est pas uniquement du ressort du PNVH et des partenaires locaux.
- la **mise à disposition de locaux plus appropriés pour le CPAS** : réalisé. Vers le nouveau centre administratif.
- la **délocalisation de l'OT vers un lieu plus central** : réalisé. La fréquentation de l'Office a d'ailleurs augmenté depuis.
- le **suivi des recommandations du SSC pour la délivrance des permis d'urbanisme** : cela a toujours été fait.
- la **mise en place de sentiers pédestres entre Dourbes et la gare de Mariembourg** : il existe 2 sentiers balisés entre ces endroits.
- la **mise à disposition de terrains pour des projets du plan MAYA/cellule verger du PCDN (plantation d'arbres fruitiers, création d'un rucher communal)** : réalisé. Il existe un

rucher-école à Olloy et des plantations ont été réalisées sur tout terrain communal où cela était envisageable.

- **l'organisation d'une journée de nettoyage (villages, Viroin, sentiers, chemins...) par an** : réalisé.
- **la veille relative aux bâtiments à l'abandon** : la taxe sur les immeubles inoccupés fait pression. D'autant plus qu'elle est progressive et donc de plus en plus dissuasive.
- **la lutte contre les plantes invasives** : réalisé.
- **la création de séances d'informations thématiques (exemple : sensibilisation des enfants à leurs patrimoines paysager et historique)** : effectué avec récurrence. Sont cités pour exemples, les sensibilisations depuis le placement de la roue productrice d'énergie envers les écoliers par le PNVH, les représentations théâtrales d'enfants relatives aux guerres, le travail des musées de Treignes et du Petit Format...
- **l'édition de parutions thématiques et généralistes (via un bulletin communal) et l'amélioration bulletin *En Viroin* en imaginant une participation plus importante des associations** : réalisé. 4 pages sont notamment réservées à la Commune dans le bulletin *En Viroin*. Le toute-boîte du PNVH, tout comme la page communale dans le Proximag, est aussi cité. Le Conseil d'Orientation mis en place dans le cadre du nouveau projet d'actions du CCR (à destination de la FWB) a permis de considérer cette demande suite à une réunion constructive avec les associations de Viroinval.
- **la construction ou réaménagement de salles communales et de locaux pour les associations** : réalisé. Divers exemples d'aménagements et travaux sont listés :
 - Le Mesnil – Salle des Fêtes : châssis
 - Dourbes – Maison de Village : toiture
 - Nismes – Châtillon : chauffage
 - Oignies – Maison Communale : toiture
 - Treignes – Union fraternelle : sortie de secours + passerelles
 - Dourbes – Local des Jeunes : toiture + électricité
- **la mise en place d'une gestion rigoureuse des salles et locaux pour les associations** : réalisé. Une plus grande attention est dès lors portée aux consommations liées au chauffage, à la propreté des salles et la gestion des déchets.
- **l'aménagement d'une plaine de jeux/espace multisport pour les enfants à Vierves** : réalisé. Il s'agit d'une initiative citoyenne. Le nettoyage et l'entretien des sites se font par les ouvriers communaux.
- **la mise à disposition de locaux plus spacieux pour le PCS** : réalisé. Au 2^{ème} étage du Château Licot.
- **la création d'un centre de formation en horticulture dans la Parc de Nismes** : réalisé, mais pas à cet endroit proposé. Le CODEF propose en effet ce type de formation à Olloy.
- **l'extension d'une académie des Beaux-Arts** : en cours. Difficulté pour la reconnaissance par la Ministre SCHYNS. Et la FCW n'accorde plus de subsides aux communes dans les 12 mois qui précèdent des élections communales, or ceux-ci sont nécessaires pour la concrétisation du projet.

5. Questions-réponses par rapport aux Fiches-Projets du lot 3

La réunion se poursuit par les commentaires des membres de la CLDR quant aux FP du lot 3. Les membres de la Commission pouvaient prendre connaissance du lot 3 en se rendant au centre administratif communal (où une copie papier était à disposition) ou en demandant d'en recevoir une version électronique par mail.

5 FP font l'objet de commentaires :

- FP 3.1 « Renforcement de l'offre de transport en commun dans tous les villages » : l'importance de ce projet est soulignée. D'autant que l'offre TEC devrait être revue en 2019.
- FP 3.4 « Aménagement d'un espace multisport pour les enfants dans le Parc Communal à Nismes » : un membre de la CLDR a proposé par écrit (du fait de son impossibilité à être présent à la réunion) que ce projet se localise sur le site de l'ancienne piscine. Cet endroit est relié par 2 accès au centre du village et par un autre au Parc Communal. Cependant, des subventions européennes ont été acquises pour l'aménagement du Parc. L'espace multisport sera aménagé en 2019 (adjudications en 2018) alors que les travaux pour les cascades débiteront en 2018.
- FP 3.5 « Aménagement d'une plaine de jeux/espace multisport à Dourbes » : il est proposé d'indiquer comme localisation potentielle la cour de l'ancienne école qui présente l'avantage d'être fermée et centrale.
- FP 3.7 « Promouvoir les jardins communautaires » : pour le village de Nismes, il est proposé une localisation précise, la partie Nord-Est de l'ancienne piscine (où des jardins étaient disponibles pour les habitants avant 1963).
- FP 3.42 « Ouverture d'une piste cyclable entre Oignies et Fumay » : ce projet devrait rapidement voir le jour.

6. Divers

La réunion se termine par la présentation des prochaines étapes.

Il s'agit des :

- Finalisation du PCDR :
 - actualisation de la Partie I
 - finalisation de la Partie II
 - finalisation de la Partie IV en fonction des remarques émises lors de la réunion
 - rédaction de la Partie V
- Approbation du PCDR par le Collège → → → → → → → → → → → 08/12/2017
- Approbation du PCDR par la CLDR → → → → → → → → → → → 19/12/2017
- Avis de conformité de la DGO3
- Approbation du PCDR par le Conseil Communal

Le PCDR sera finalisé pour la réunion du Collège et disponible au centre administratif communal à partir du lundi 11 décembre. Une copie électronique sera envoyée aux membres en manifestant la demande.

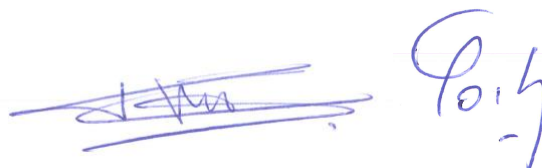
Lors de la réunion du 19 décembre, la CLDR devra aussi proposer au Conseil Communal les 3 premiers projets à demander en Conventions DR. Conseil qui approuvera le PCDR sur base de l'avis de conformité de la DGO3.

Viendront encore ensuite une étape de reproduction des dossiers et sa défense auprès du *Pôle Aménagement de Territoire* avant sa reconnaissance par le GW.

7. Clôture de la séance

M. DELIZEE clôture la réunion en remerciant de nouveau les membres de la CLDR et en les invitant à être présent à la réunion du 19 décembre prochain.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be



Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie